

LES ARCHIVES DE L'INDUSTRIE : QUELS FONDS POUR QUELS USAGERS ?

L'histoire de l'extraction charbonnière (et minière en général) reste une page importante de l'histoire de la Moselle (intimement liée à celle de l'Allemagne d'ailleurs).

Elle couvre une période chronologique assez longue (1806-2007) et a occupé près de 400 000 personnes avec un pic fin 1958 à 46 000 agents (62 000 mineurs de fer pour toute la Lorraine et davantage de salariés dans la sidérurgie : environ 100 000).

L'ampleur de la production conjuguée au nombre important d'emplois a conduit nécessairement à une production archivistique massive.

Comment ces archives ont-elles été conservées dans le temps ?

Comment ont-elles été transmises sachant qu'aujourd'hui, les entreprises ont presque toutes disparues ?

Pourquoi conserver dès lors ?

Comment vulgariser l'histoire de l'épopée du charbon ?

LES ARCHIVES ECONOMIQUES ET INDUSTRIELLES : UNE PREOCCUPATION RECENTE EN FRANCE

Alors qu'en Allemagne, dès 1905, l'entreprise Krupp est pionnière dans l'organisation de ses archives, et que se crée à Cologne en 1906 le premier centre d'archives d'entreprises, il faut admettre qu'en France, la prise de conscience s'est éveillée beaucoup plus tard. C'est au lendemain de la Seconde Guerre mondiale que de grands précurseurs français de l'histoire économique manifestent un intérêt, historique d'abord, pour les archives d'entreprises.

Cette préoccupation a présidé aux initiatives publiques en la matière et un service spécialisé est créé aux Archives nationales en 1949 qui procède au sauvetage de nombreux fonds d'entreprises. Les choses avancent encore lentement et en 1983, la Direction des archives de France lance le recensement des archives du monde du travail. Cette même année, le conseil des ministres décide la création d'un premier Centre des archives du monde du travail à Roubaix (Nord). Il est inauguré en 1993 et sera le seul à voir le jour (alors que l'on avait imaginé un réseau national d'archives économiques).

CONSTITUTION DU FONDS DE CHARBONNAGE DE FRANCE

A partir des années 1960, l'extraction du charbon commence sa lente régression et les premiers puits ferment. En 1994, le pacte charbonnier planifie la fin de l'exploitation minière en France et prévoit un calendrier de fermeture des mines jusqu'en 2005. L'établissement public Charbonnage de France ainsi confronté à sa disparition programmée, commence à se poser la question de ses archives.

De son côté, la Direction des archives de France est confrontée à la cessation d'activité d'une entreprise publique (et la loi du 3 janvier 1979 intègre les archives des entreprises publiques) qui a joué un rôle majeur dans l'économie du pays et dont il importe de sauvegarder la mémoire.

Une réflexion est alors engagée entre les deux parties pour convenir de la prise en charge non seulement des archives historiques des anciennes compagnies minières mais aussi d'éviter la déperdition d'un ensemble documentaire de premier ordre, cohérent et menacé de dispersion. Les deux conviennent d'établir un programme de tri, d'élimination et de versement des archives.

En Moselle, une archiviste est recrutée en 1988 par les Houillères du bassin de Lorraine, et le constat est sévère : 44 kilomètres de documents sont éparpillés dans tout le bassin houiller, dans des bâtiments industriels ou militaires humides et ouverts à tous vents.

En 1999, les HBL après avoir réduit par élimination le fonds à 12km, transfèrent les archives en un lieu unique, un ancien magasin de matériel minier construit à la fin des années 1940.

D'aucuns regretteront sans doute cette prise de conscience si tardive qui, ajoutée à l'histoire tourmentée de la région, a entraîné des pertes documentaires considérables.

En avril 2004, on remonte le dernier morceau de charbon d'une mine française à la Houve et le 1^e janvier 2008, Charbonnages de France (établissement public à caractère industriel et commercial, donc un producteur d'archives publiques) est dissous. Simultanément, les archives, ainsi que le bâtiment où elles sont conservées, sont transférés par convention au Conseil général de la Moselle. Des travaux de mise aux normes sont réalisés par l'Établissement public foncier de Lorraine tandis que 4 salariés du département sont recrutés pour remplacer les mineurs.

En 2012, le bâtiment est inauguré et baptisé « Centre des Archives Industrielles et Techniques de la Moselle » car il y a une volonté d'intégrer d'autres fonds d'archives d'entreprises que celui du charbon.

LA NATURE DES FONDS

9km d'archives sont actuellement conservés au CAITM.

Le fonds dédié à l'exploitation charbonnière est de loin prépondérant (7 km). Il s'agit d'un ensemble considérable qui couvre tous les aspects de l'exploitation de la houille, de l'histoire des bassins et des puits, de la stratégie et du fonctionnement des compagnies minières privées puis de Charbonnages de France et des houillères de bassin après la nationalisation de 1946, de l'histoire des techniques ou de la vie des mineurs.

On recense :

Le fonds anciens 1808-1946: Archives des anciennes compagnies minières qui se sont succédées dans le bassin houiller depuis la 1^e concession de Schoeneck. Les fonds sont classés par compagnie mais sont pour la plupart incomplets (dû aux vicissitudes de l'histoire).

Le fonds postérieur à la nationalisation :

Ce fonds considérable est le reflet de l'activité de l'entreprise. Il est classé conformément aux grands services de l'entreprise :

- **Direction générale :** (C'est l'épine dorsale du fonds HBL)- Présidence, conseil d'administration, correspondances... Il s'agit, bien sûr, des documents les plus précieux, utiles à la connaissance de la vie de l'entreprise, fondant son identité, son existence juridique et ses droits. On y trouve les correspondances échangées avec les principaux interlocuteurs de l'entreprise. Si elles ne reflètent pas la vie quotidienne de l'entreprise, elles permettent de connaître pratiquement toute son histoire, les grandes orientations adoptées, et de justifier de ses principaux actes.
- **Secrétariat général :** deux axes particulièrement intéressants : la gestion du patrimoine immobilier (et les houillères ont beaucoup construit et donc géré un patrimoine foncier et immobilier considérable dans la région) et le puissant service communication des HBL.
- **Direction des ressources humaines :** registres de personnel, dossiers individuels du personnel (168 000 dossiers d'agents nés avant 1927 et qui retracent la carrière du mineur et donnent beaucoup de renseignements familiaux), livres de paye, accidents du travail (68 000 dossiers, sachant que n'ont

été conservés que les dossiers entraînant un arrêt de travail supérieur à 20 jours), dossiers médicaux (300 000) ...

Le statut particulier du personnel minier (avantages en nature, sécurité sociale, retraite) nécessite la conservation de certaines informations bien après la cessation de l'activité professionnelle de l'agent. A long terme, que faudra-t-il conserver pour l'histoire ? Un échantillon ? Le débat est ouvert car l'historien ne peut que déplorer l'anéantissement probable d'une source privilégiée pour l'histoire locale des régions minières et plus généralement pour l'histoire sociale des XIXe et XXe siècles. A ce jour, aucun programme de révision (tri et éliminations) n'a été mis en place.

- **Direction de l'action commerciale** : stratégies commerciales et circuits commerciaux, surveillance de la concurrence, valorisation des productions...
- **Direction économique et juridique** : notamment dossiers de contentieux (avec un accès restreint de par la loi quand les affaires sont closes depuis moins de 75 ans) mais peut-être moins faciles d'accès : les statistiques de production et d'effectifs, rapports de gestion et bilans, qui permettent de connaître l'évolution des résultats de l'entreprise et d'étudier les tendances.
- **Direction technique** : Politique en matière de prévention et de sécurité générale, respect des réglementations mais aussi les plans d'installations et de machines. S'y trouvent aussi les archives des bureaux d'études, reflet de l'activité d'ingénierie de CDF qui a conçu et construit des centrales thermiques ou des cokeries partout dans le monde.
- **Archives des filiales et autres organismes** : centrales thermiques (Emile Huchet), cokeries (Marienau, Carling) ... Ces archives ont subi des prélèvements ou affectations au moment de la privatisation de certaines activités (ce qui est contraire à la loi française on le notera).

A côté de ces archives administratives, CDF a déposé au CAITM :

- 200 000 cartes et plans : sondages et études de sol, plans des installations (carreaux, chevalements...), plan des 70 cités minières construites aux XIXe et XXe siècles, des 22 000 logements et bâtiments (églises, dispensaires, écoles, équipements sportifs...)
- Une bibliothèque de 4500 ouvrages et publications essentiellement sur le charbon
- Une photothèque de près de 20 000 pièces
- Une vidéothèque : 4300 films (sur la sécurité, l'exploitation minière et la vie dans le bassin houiller) dont la conservation et l'exploitation sont sinon impossibles, voire problématiques comme sa communication aux usagers.

Les fonds d'autres entreprises entrés par voie extraordinaire (liste non exhaustive) :

- Mines de fer et sidérurgie. Il est à noter que les archives liées aux mines de fer et à la sidérurgie sont conservées par une structure située à Florange, dans un ancien centre d'apprentissage de la sidérurgie : L'ESPACE ARCHIVES ARCELOR existe depuis 1991 et conserve 24 km d'archives. Ces archives sont de même nature que celles conservées au CAITM mais elles sont privées.
- Cristallerie d'Hartzviller ; verrerie de Vallerysthal
- Quelques archives syndicales
- Sociétés de secours minières
- Chambre de commerce et d'industrie de la Moselle
- Manufacture des tabacs de Metz
- Le fonds privé le plus complet reste celui de l'usine de chaussures BATA dont les archives sont entrées au CAITM entre 2004 et 2014 et couvrent la période 1930 – 2008. Il s'agit des archives de l'entreprise y compris les dossiers du personnel, près de 10 000 photographies, le journal interne à l'entreprise (*Bataville* puis *Batapresse* : 1934-1990) et quelques films. Le mode d'entrée de ce fonds (sauvetage d'abord puis dépôt volontaire par Bata SAS) est typique des archives économiques correspondant à un certain désintérêt ou au moins à un détachement total des entreprises pour leurs archives

QUEL PUBLIC ET QUELS USAGES ?

Gestion de l'après-mine

La gestion de l'après mine (confiée au bureau de recherche et de géologie minière - **BRGM**) exige que soient rendus immédiatement accessibles les documents indispensables à la gestion de situations de crise provoquées par les affaissements miniers. Il nous incombe de mettre à la disposition du BRGM les plans du sous-sol et des installations industrielles, les études de sols, les dossiers contentieux, titres et transferts de propriété. Une partie de ces plans toujours utiles a été numérisé par le BRGM.

La gestion de l'après-mine concerne aussi la gestion des droits sociaux et de la santé des mineurs et de leurs ayant-droits. Cette mission est confiée à l'Agence nationale pour la garantie des droits des mineurs (**ANGDM**) à qui nous fournissons régulièrement des dossiers de Lorrains déjà archivés. Nous mettons également à la disposition du médecin du travail les quelque 300 000 dossiers médicaux des mineurs de toute la France (à l'exception du Houillère de bassin du Nord-Pas-de-Calais) que nous conservons.

Nous sommes liés par convention avec ces deux structures et effectuons pour leur compte, des recherches dans nos archives.

Faire valoir un droit ou procurer une preuve : l'ancien élève ou l'ancien salarié, au moment de la constitution de sa retraite, doit prouver qu'il a été scolarisé ou a travaillé. Au vu de la consultation des archives, le directeur des archives départementales de la Moselle établit un certificat.

Le nouveau propriétaire d'une ancienne maison des HBL qui souhaite obtenir des plans de sa maison en vue d'effectuer des travaux.

La curiosité et l'intérêt pour l'histoire locale :

L'intérêt de l'ancien mineur ou de sa famille qui souhaite consulter le dossier de personnel, avoir des informations sur le site où il a travaillé, souhaite se retrouver sur une photo...

L'historien local qui souhaite faire la monographie d'un siège, d'un événement (catastrophe minière, inauguration d'un bâtiment, d'un monument).

Le généalogiste trouve, dans les dossiers de personnels, des renseignements très précieux. C'est une source méconnue mais l'information commence à circuler dans les associations de généalogie.

Attention toutefois aux délais de communicabilité de certains dossiers (vie privée, archives judiciaires...).

Enfin, le chercheur et l'étudiant :

Les thèmes de recherches sont évidemment multiples et intéressent notamment :

- Histoire économique : constitution, activité, disparition d'une société. Mais aussi l'évolution des marchés, des circuits commerciaux...
- Histoire des techniques : exploitation minière, transformation et valorisation du charbon : production d'électricité, carbonisation...
- Géologie et archéologie
- Architecture industrielle et habitat, urbanisme
- Histoire sociale et syndicale
- Arts graphiques et communication : affiches de campagnes de publicités, spécimens et épreuves. Adaptation des entreprises à l'évolution des marchés.

Le champ est vaste mais les candidats sont rares... Les chercheurs et étudiants ne se bousculent pas et nous tenterons de l'expliquer dans le paragraphe suivant.

Le partenariat scientifique le plus actif auquel nous collaborons porte sur le fonds BATA. L'Université de Lorraine, le CNRS et l'Université de Strasbourg financent un groupe pluridisciplinaire de chercheurs qui travaille sur « Bataville avec Bata et Bataville sans Bata » (vie domestique et sociale dans la cité, formation des employés, temps de travail, inscription de Bataville dans le paysage, reconversion des employés et du site après la cessation d'activité).

A côté de cela, une enseignante en architecture travaille sur les constructions de l'entreprise Camus-Dietsch (préfabriqué de l'après-guerre), une anglaise vient régulièrement dans le cadre de recherches sur la sécurité et un étudiant du bassin houiller débute un doctorat sur les accidents du travail.

A la recherche du grand public :

L'épopée du charbon couvre près de 200 ans d'histoire. Après la Seconde Guerre mondiale le mineur était alors le premier ouvrier de France. Cette histoire est susceptible d'intéresser le grand public.

Aussi, des événements sont organisés tout au long de l'année pour faire connaître le lieu du grand public. Portes ouvertes, visites, expositions, conférences, spectacles sont autant d'occasion d'accroître la notoriété du lieu.

Il est vrai que c'est un lieu impressionnant et que les métiers des archives sont mal connus. On observe pourtant un intérêt croissant pour la simple visite du lieu au-delà de l'histoire que racontent les archives.

Enfin, le public scolaire est une cible captive. Là aussi, au-delà de la simple histoire locale, nos archives peuvent concerner de nombreux thèmes qui sont étudiés en classe. Un enseignant est intégré à l'équipe du centre d'archives et présent 2h/semaine.

Sur les quatre dernières années, 522 personnes en moyenne par an ont poussé la porte du CAITM et nous répondons chaque année à distance à environ 160 demandes. Cela reste peu. Comment l'expliquer ?

- Le lecteur, l'étudiant, le chercheur peut sans doute être effrayé par la quantité d'archives. Le travail à une telle échelle paraîtrait hasardeux à beaucoup. Il peut se sentir démuni, découragé, impuissant à étudier une masse si imposante.
- Certains documents nécessitent de véritables connaissances techniques sur la mine dont l'archiviste lui-même est souvent dépourvu. Mais l'archiviste est un généraliste et la même observation pourrait être faite pour des dossiers judiciaires pointus.
Dans le même ordre d'idée, l'histoire de la Moselle est pour le moins complexe du fait des multiples changements de souveraineté et une partie des archives des compagnies anciennes est en allemand.
- L'isolement du service d'archives. Le choix a été fait de conserver les archives là où elles ont été produites. Aujourd'hui, c'est un territoire certes peuplé mais qui perd chaque année des habitants. Il est situé à 45 minutes de Metz et loin des pôles universitaires. L'organisation des cycles d'études ne se prête plus à des recherches en archives comme c'était le cas dans les années 1970-2000. Enfin, la tendance à la numérisation et à la mise en ligne des archives met les archives à portée de clic et ne favorise plus le déplacement dans les centres d'archives.

CONCLUSION :

Le département de la Moselle est la seule collectivité territoriale de France à gérer un service dédié à la conservation des archives d'une entreprise publique qui a marqué 200 ans de développement économique et industriel.

Pour la mission de valorisation, il nous reste à espérer que les documents dédaignés ou délaissés hier et aujourd'hui soient plus compréhensibles et dignes d'intérêt pour les chercheurs de demain. Ce n'est pas uniquement le cas des archives du charbon ou du fer, c'est plus généralement le cas des archives d'entreprises qui restent un espace immense dans lequel beaucoup reste à faire.